

ACTUALITES

Bilan météorologique P.1

Ravageurs
Mouches, altise,
limace P.2

Maladies
Mildiou P.4

Les ravageurs sont très présents dans les parcelles de légumes. Le vol des mouches est important dans les parcelles d'oignon, l'altise provoque toujours des dégâts, les foyers de pucerons et d'acariens se maintiennent dans les parcelles. Les précipitations ont provoqué le développement des populations de limaces et l'apparition de quelques symptômes de mildiou et de botrytis.

BILAN METEOROLOGIQUE

	Pluviométrie 2019 mm (S 17)	T min (S 17)	T max (S 17)
Saint-Julien-de-Concelles (44)	237,8 mm (+34,4)	7,2°C	23,1°C
Machecoul (44)	202,4 mm (+22)	9°C	22,4°C
Allonnes (49)	105 mm (+27,2)	6,6°C	22,9°C
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)	121,6 mm (+20,4)	5,8°C	21,8°C
Le-Lude (72)	182 mm (+23,6)	4,3°C	22,5°C
Saint-Jean-de-Monts (85)	219,4 mm (+17)	9,6°C	21,8°C
Vix (85)	193,4 mm (+35,2)	6,3°C	20,8°C

Après un week-end estival, les précipitations ont arrosé la région en semaine 17. Les températures sont restées douces pour la saison. Ces conditions climatiques ont permis aux mouches des cultures légumières de se maintenir dans les parcelles et ont entraîné le développement des populations de limaces. La semaine 18 a débuté

sous le soleil, la fin de semaine s'annonce plus humide et les températures plus fraîches. Attention, cette météo est propice au mildiou, botrytis,...

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

RAVAGEURS

Alliums



Le vol de la **mouche mineuse** se poursuit dans les parcelles d'alliums. En parcelle d'oignon, on observe des piqures sur 10% des plants à Varennes-sur-Loire (49). En parcelle d'oignons bulbilles, on nous signale la présence de dégâts de mineuse (larves et pupes) à Allonnes (49) en fin de semaine 17 et à Chavagnes-les-Eaux (49) en début de semaine 18. Restez vigilant.



*Pupes de mineuse sur oignon bulbille.
Crédit photo : CDDL*

La **mouche des semis** reste également présente dans les parcelles d'oignon sur le 49 et dans le nord des Deux-Sèvres (79).

Dans le 85, la **mouche de l'oignon** provoque des dégâts sur plusieurs cultures sur le secteur de Challans : en parcelle d'oignon, la pression reste stable avec 30% des pieds touchés mais augmente en parcelle d'ail.

A Auvergne (49), la pression **taupin** est importante en parcelle d'oignon de semis provoquant des pertes à la levée.

Asperge

En semaine 18, absence de **mouche de l'asperge** à Villebernier (49).

Dans cette même parcelle, les premiers foyers de **criocères** se développent : 35% des pieds sont touchés. On observe essentiellement des œufs et quelques adultes.

Brassicacées

En début de semaine 18, dans les parcelles de navets bottes sous abri et de radis suivies sur le 49, la pression **mouche du chou** est nulle.

Sur le secteur de Challans (85), des dégâts de mouche du chou sont visibles sur 30% des plants de chou-fleur depuis deux semaines.

L'intensité du vol de la **mouche des semis** est très faible dans les parcelles de brassicacées suivies sur le 49 : ce ravageur est seulement présent dans une des parcelle de navets bottes à Allonnes (49) avec 5 individus piégés/bol.

Les populations d'**altises** sont très importantes. Elles sont présentes dans de nombreuses parcelles de crucifères : radis, chou, navet. Les attaques sont variables selon les parcelles. Dans le 85, on observe des attaques sur 1% des plants en parcelle de navet et 10% en parcelle de chou-fleur.



*Dégâts d'altises sur chou. Crédit photo :
CDDL*

Carotte—Panais porte-graine

A Longué-Jumelles (49), 0,5 **mouche de la carotte**/ plaque a été piégée en parcelle de carotte. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), la pression est nulle. Le risque vis-à-vis de ce ravageur est faible.

En semaine 18, à Corné (49), les captures de **mouche mineuse du céleri** diminuent fortement en parcelle de panais porte-graine avec 9 individus/ plaque contre 105 mouches/ plaque en semaine 17. Le pic de vol de ce ravageur a été maîtrisé par l'intervention du producteur.

On nous signale également la présence de ce ravageur en parcelle de carotte à Longué avec 1 mouche/ plaque.

RAVAGEURS

Concombre

En semaine 18, pas d'évolution de la pression **puçerons** dans les parcelles de concombre hors-sol dans le 44 : elle est comprise entre 1 et 15% selon les sites.

Les populations d'**acariens** se développent sur 3 des 4 sites suivis sur le 44 : 1% des plants sont touchés à Haute-Goulaine (44), 5% à Aizenay (85) et Carquefou (44) et 15% à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44).

La pression **Nezara viridula** est identique à la semaine 17 : ce ravageur reste peu présent à Haute-Goulaine (44) et Carquefou (44) avec 1% de pieds touchés toutefois, sur le site de St-Philbert-de-Grand-Lieu (44), le niveau de pression est plus important avec 30% des pieds présentant au moins un individu.

Depuis la semaine 17, le **thrips** s'est installé en parcelle de concombre à Bouguenais (44). La pression reste stable et faible en semaine 18.

Fraisiers

Les populations de **puçerons et acariens** se maintiennent dans les parcelles de fraisiers. Les niveaux de pression sont variables d'une parcelle à l'autre.

A Varennes-sur-Loire (49), on observe des **thrips** sur 5% des plantes de fraisiers remontants. Le risque est faible pour les parcelles où le thrips ne s'est pas installé, les conditions climatiques annoncées ne seront pas favorables au développement des foyers de ce ravageur.

Les auxiliaires s'installent dans les cultures : on observe l'arrivée des coccinelles.

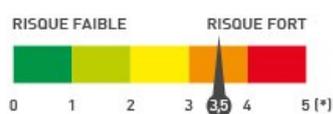


Nymphe de coccinelle. Crédit photo : CDDL.

Salades

Le vol des **noctuelles** a débuté à Villebernier en parcelle de salades. En semaine 18, 1 **A. gamma** (noctuelle défoliatrice) a été capturée et 4 **A. segetum** (noctuelle terricole). A Saint-Martin-de-Sanzay (79), les piégeages sont nuls.

Présence de **puçerons** ailés et non ailés dans plusieurs parcelles de salades dans le 49. Dans le 85, sur le secteur de Challans, 20% des plantes présentent au moins un individu. Les conditions climatiques plutôt douces sont favorables à leur maintien dans les cultures. Ce ravageur est également présent dans les parcelles d'épinard sur le secteur de Challans.



La pression **limaces** s'intensifie en semaine 18. Dans une des parcelles suivies au sein du réseau sur le 49, on relève jusqu'à 6 limaces/ piège. Les précipitations ont été favorables à ce ravageur. Surveillez vos cultures, la météo annoncée pour les prochains jours reste favorable à son maintien et au développement des populations.

Solanacées

Présence de **puçerons** en parcelles de tomates, aubergine et poivron.

Dans le 85, 5% des plants d'aubergine présentent au moins un individu à La Tranche-sur-Mer, 10% sur le secteur de Challans et 25% à Longeville-sur-Mer. A La Tranche-sur-Mer, la pression est importante en parcelle de poivron avec 40% de pieds touchés.

A Haute-Goulaine (44) et Bouaye (44), on observe des **acariens** sur 0,5% des plants de tomate hors-sol. On nous signale également la présence de **cochenille** à Haute-Goulaine sur 1% des plants.

A Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44), **Tuta absoluta** est présente dans la parcelle suivie avec 0,5 papillon/ piège. Les captures sont nulles à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

En parcelle d'aubergine, on observe les premières **punaies** sur 10% des plantes à Longeville-sur-Mer (85) et les **doryphores** s'installent dans les parcelles : sur le secteur de Challans, on observe ce ravageur sur 10% des plantes.

MALADIES

Alliums

Pas de dégâts de **mildiou** signalés en parcelles d'oignons sur le 49 en semaine 18.

Présence de dégâts de **rouille** sur ail à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

Brassicacées

A Villebernier, on observe un développement du **mildiou** en parcelle de radis : 10% des plantes sont touchées. Le temps peu lumineux et humide est favorable au développement de cette maladie dans les parcelles. Restez vigilant et aérer vos abris.

Concombre

Sur le secteur de Challans (85), 1% des plantes sont touchées par des attaques de **mildiou**.

Dans le 44, l'**oïdium** est toujours présent dans les parcelles de concombre hors-sol mais les symptômes ne progressent pas, la pression est stable.

Fraisier

Dans le 86, à Mouterre-Silly, on nous signale l'apparition des premières attaques d'**oïdium** sur fruits.

Solanacées

Dans le 44, plusieurs parcelles de tomate hors-sol présentent des attaques de **botrytis** : la pression reste faible avec 0,5% de pieds touchés à Bouaye et St-Philbert-de-Grand-Lieu et 1% à Machecoul.

Pas d'évolution de la pression **oïdium** en parcelle de tomate hors-sol, on observe des dégâts sur 2% des plantes à Haute-Goulaine (44) et Machecoul (44).

A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on observe des dégâts d'**anthracnose** sur le feuillage des pommes de terre sous abri.



Anthracnose sur feuillage de pomme de terre. Crédit photo : CDDL.

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Cécile SALPIN — CAPdI — CDDL — cecile.salpin@pl.chambagri.fr



Directeur de publication : Claude Cochonneau - président de la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ



Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - Val Nantais - Clause - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie - CECOVAL - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.